

Pressions de la Cour interaméricaine des droits de l'homme en faveur de l'avortement : le Costa Rica envisage de quitter l'institution

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 19 décembre 2023

Source [Le Salon Beige] : Le président du Costa Rica, Rodrigo Chaves, a envisagé la possibilité de se retirer de la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) si celle-ci impose de modifier la législation nationale sur l'avortement.

Cette année, les Nations unies ont exhorté le Costa Rica à dépénaliser l'avortement. Pour Tlaleng Mofokeng, rapporteur spécial sur le droit à la santé physique et mentale, les restrictions légales existantes sont « *incompatibles avec les normes internationales en matière de droits de l'homme et les protocoles cliniques* ». Selon elle, il s'agit de « *discrimination fondée sur le genre* ».

La prise de position du président Chaves a eu lieu dans le cadre de l'affaire en cours contre le Salvador :

« Si la Cour interaméricaine des droits de l'homme rendait une ordonnance relative à l'avortement, le Costa Rica n'aurait d'autre choix que de se retirer du traité ».

« Une société civilisée protège la vie des personnes les plus vulnérables, comme les personnes âgées et, surtout, les enfants à naître ». « La seule exception est lorsque la vie de la mère est en danger ».

[Lire la suite](#)

19/12/2023 01:00